


 <https://www.aefinfo.fr/depeche/694279>

 Elise Le Berre

 12 min read

## Bien-être à l'école : La France a un retard historique sur les compétences psychosociales (Édouard Geffray, Dgesco)

"Il faut faire de l'espace scolaire un sanctuaire", déclare Édouard Geffray à AEF info, fin juin 2023. Interrogé sur le bien-être à l'école et la santé mentale des élèves - placée parmi les priorités de la circulaire de rentrée - le Dgesco insiste sur le volet préventif et le développement de compétences psycho-sociales, et rappelle que l'Éducation nationale "n'a pas un rôle de soins mais d'orientation vers la médecine de ville". Le CNR éducation permet de prendre en compte les multiples dimensions de la question du bien-être à l'école, qui nécessite "une approche à 360 degrés". Le Dgesco revient aussi sur le harcèlement, alors qu'un décret doit prochainement permettre de faire changer d'école le harceleur. Concernant le bien-être des personnels, il insiste sur la revalorisation "financière et symbolique", le CNR, et l'accompagnement humain en cas de problème rencontré.



Edouard Geffray, Dgesco Droits réservés - DR - MENJ

**AEF info : Santé publique France a publié, le 20 juin dernier, les résultats d'une enquête sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine. 13 % présentent un trouble probable de santé mentale. Quel peut être le rôle de l'Éducation nationale sur ce sujet ?**

**Édouard Geffray** : Nous avons deux travaux à mener : l'un préventif, le second concernant la prise en charge de ces troubles. Pour prévenir, nous développons beaucoup les compétences psycho-sociales (1). La France a un retard historique sur ces compétences, qui peuvent pourtant favoriser la santé mentale et le bien-être des élèves. Un travail interministériel est en cours avec le ministre de la Santé sur ce sujet, ainsi qu'un travail de politique préventive, qui se construit de manière accélérée, pour former l'ensemble de la communauté éducative et développer ces compétences.

Concernant la prise en charge d'un élève en difficulté, un élément a changé la donne : le dispositif Mon parcours psy [qui s'adresse aux enfants dès l'âge de 3 ans et aux adolescents, en situation de mal-être ou souffrance psychique d'intensité légère à modérée, pouvant susciter l'inquiétude de l'entourage]. Rappelons que le rôle de l'Éducation nationale n'est pas un rôle de soins, mais de conseil et d'orientation vers la médecine de ville. Et pour cela, nous mettons tout en œuvre pour rendre ce circuit plus fluide, notamment par des formations pluri-catégorielles avec d'autres professions, pour travailler et développer une culture commune avec les professions de santé, sur les sujets de la santé physique et psychique.

### **AEF info : Comment mieux articuler les actions entre Éducation nationale, le secteur médical et le médico-social ?**

**Édouard Geffray** : Il faut encore faciliter le partage d'informations et de suivi entre les professions : quand l'assistant social a une information, il doit la relayer au médecin. Même si toutes ces professions travaillent ensemble, cela reste encore compliqué de communiquer entre elles, d'autant plus avec le secret médical qui entoure leur activité. L'élève peut aller voir son assistant social, puis le médecin, puis l'infirmière scolaire, sans qu'il n'existe de liaison entre les trois.

*"Il faut réaliser tout ce que la médecine scolaire permet d'éviter"*

Mais il faut aussi réaliser tout ce que la médecine scolaire permet d'éviter : toute la partie de repérage et d'orientation fonctionne plutôt bien. Les médecins scolaires effectuent leur mission de conseil de manière remarquable, orientent rapidement, mais ce sont des effets qu'on ne voit pas.

### **AEF info : Un récent rapport a néanmoins pointé les difficultés que rencontre la médecine scolaire ([lire sur AEF info](#)), et des syndicats alertent sur la pénurie de personnels de santé scolaire ([lire sur AEF info](#)). Comment rendre ces métiers plus attractifs ?**

**Édouard Geffray** : Il faut bien différencier les deux sujets : il existe une pénurie de médecins scolaire - à peu près 30 % des postes sont vacants - qui est le corollaire de ce qui se passe actuellement pour la médecine de ville. En revanche, concernant les infirmières scolaires, les **psyEN**, ou les assistants sociaux, les postes ouverts sont

satisfaits. Et le nombre de postes ouverts pour ces professions est même en légère hausse ([lire sur AEF info](#)). Nous avons par exemple créé 50 postes d'infirmières scolaires. Cela fait quelques années qu'il y a une vraie trajectoire de réamorçage.

## **Personnels de santé scolaire : une "trajectoire de réamorçage"**

"Les fonctions d'infirmier scolaire ne connaissent pas les difficultés de recrutement que rencontrent les médecins scolaires", précise Édouard Geffray. Selon le ministère de l'Éducation nationale, au 31 octobre 2022, le plafond d'emplois d'infirmiers scolaires s'établit à 7 745 ETP. "La création de 31 emplois d'infirmiers à la rentrée scolaire 2022 s'inscrit dans le cadre du plan égalité des chances, de la démarche mixité sociale étendue en septembre 2022 à 250 collèges expérimentateurs, et l'attribution de moyens au titre des internats d'excellence : dans ce contexte, la loi de finances 2022 a prévu la création de 50 ETP de personnels infirmiers et sociaux. Afin d'attribuer ces emplois au plus près des besoins du terrain, les académies ont été invitées à exprimer le choix le plus adapté les concernant. Ainsi, 31 emplois d'infirmiers et 19 d'assistants de service social ont été répartis à la rentrée 2022."

**AEF info : Le MENJ prépare avec le ministère de la Santé, un "plan" pour la médecine scolaire ([lire sur AEF info](#)). Où en sont les travaux ?**

**Édouard Geffray** : Il est encore trop tôt pour en parler : nous continuons d'échanger avec le ministère de la Santé, notamment dans le cadre des Assises de la pédiatrie qui doivent identifier, prochainement, des réponses pour améliorer la santé des enfants et adolescents. Notre plan devrait aboutir une fois que la feuille de route de ces Assises aura été élaborée, donc vers la rentrée, pour mener des actions conjointes.

**AEF info : Des enquêtes Pisa ont pointé un climat scolaire dégradé en France, qui est plutôt en retard par rapport à d'autres pays sur la question du bien-être. Met-on trop en avant les performances scolaires ? Les évaluations, face auxquelles certains élèves peuvent développer de l'anxiété, sont-elles trop nombreuses ?**

**Édouard Geffray** : Est-ce que cela peut vraiment jouer ? Il existe des troubles anxieux partout, ce n'est pas forcément l'institution scolaire qui les fabrique, mais l'attention sociale, les parents... Tout un travail est à mener sur les mentalités. Nous avons fait

beaucoup de chemin en termes d'évaluations. Et le travail sur le développement des compétences psychosociales en fait partie.

### **AEF info : Quels doivent alors être les axes prioritaires pour favoriser le bien-être à l'école ?**

**Édouard Geffray** : Le bien-être est un état général, à la fois psychique et physique, qui concerne à la fois l'épanouissement de l'élève et de la communauté éducative. Il faut faire de l'espace scolaire un sanctuaire, un élève doit s'y sentir à l'abri des pressions. C'est un travail qui commence très tôt, et le plan maternelle comporte d'ailleurs une dimension sur le bien-être à l'école ([lire sur AEF info](#)). Cela passe par plusieurs dimensions : d'abord, par un travail sur les évaluations disciplinaires, l'élève doit savoir qu'il "ne vaut pas que ça".

Mais il y a aussi toute une dimension parascolaire : la lutte contre les inégalités, le bâti scolaire, la question de la cour de récréation, qui doit appartenir à tous. La dimension éducation participe aussi au bien-être à l'école, comme l'éducation culturelle et artistique, par exemple, qui permet aux élèves de s'épanouir autrement et de manière complémentaire par rapport aux autres disciplines.

Enfin, la dimension d'une pratique physique et sportive est aussi fondamentale : le sport quotidien permet aux élèves de se défouler, de se détendre, de mieux se concentrer. Dans le cadre du CNR éducation, environ 6 % des projets comportent une dimension sportive.

### **AEF info : Le CNR doit-il justement permettre de mieux prendre en compte toutes ces dimensions ? L'accent est-il mis sur les projets qui favorisent le bien-être à l'école ?**

**Édouard Geffray** : Le bien-être touche à la fois à la santé physique, à la relation interpersonnelle, l'estime de soi, la confiance, les relations avec les enseignants. Nous sommes donc amenés à jouer sur toute une gamme de touches, rien n'est monochrome : le travail sur le bien-être n'est pas accompli simplement parce que nous recrutons plus de psyEN, parce qu'on réaménage la cour de récréation, ou qu'on met en place 30 minutes d'activité physique. C'est une approche complète, à 360 degrés, qui comporte du bâti, l'accompagnement humain, une pratique physique et sportive... Il n'y a pas à proprement

parler d'accent mis sur le bien-être dans le CNR éducation, mais la majorité des projets associent ces différentes dimensions et font le lien entre toutes ces approches.

*"Un élève doit se sentir à l'abri des pressions à l'école"*

**AEF info : Selon le Cnesco, les élèves scolarisés en éducation prioritaire ont une vision un peu moins positive que les autres du climat dans le collège. Comment mieux prendre en compte cette situation alors que les annonces sur la mixité ont été jugées plutôt décevantes (lire sur AEF info, ici et là) ?**

**Édouard Geffray :** Les établissements en éducation prioritaire sont souvent pilotes sur le sujet du bien-être, et systématiquement mis en avant. Cela a été le cas pour les 30 minutes de sport, ou dans le cadre du CNR éducation. Il n'y a pas vraiment de recette propre à l'éducation prioritaire, mais les conditions d'apprentissages y sont plus favorables, notamment en termes d'effectifs. Il faut utiliser tous les dispositifs existant, pour créer un continuum éducatif qui participe à une bonne estime de soi, un bien-être physique. Mais j'insiste : l'éducation prioritaire est systématiquement en surdéploiement sur ce sujet.

**AEF info : Autre problématique touchant à la question du bien-être à l'école : le harcèlement. Des chercheurs pointent la dynamique de groupe qui génère ce phénomène : comment l'institution scolaire peut-elle combattre cela ?**

**Édouard Geffray :** Il y a un phénomène de meute dans le harcèlement, avec des fonctions différentes, de leader ou de suiveur : l'enjeu est de faire éclater ce groupe, notamment grâce à la méthode de préoccupation partagée (lire sur AEF info). Il faut traiter la situation dès qu'elle naît, avec un travail en petit groupe et individuel, et une approche différente selon qu'il s'agit du leader du groupe ou d'un suiveur. Il y a beaucoup de techniques pour cela, avec des jeux de rôle par exemple, et une mise en situation où le harceleur est mis à la place de la victime. Beaucoup d'éléments visent à faire implorer le groupe de harceleurs, prévenir, les sanctionner, avec une gradation des réponses. Bien sûr, il existe des trous dans la raquette, mais nous y travaillons : l'extension du programme Phare au lycée, ou la possibilité de faire changer d'école le harceleur avec un décret en Conseil d'État (lire sur AEF info).

**AEF info : Des associations de parents d'élèves considèrent que cela revient à déplacer le problème, et que l'élève peut recommencer ailleurs. Est-ce suffisant comme mesure ?**

**Édouard Geffray** : Le harceleur est régulièrement un élève qui a lui-même été harcelé. Il peut alors avoir ce comportement par mécanisme de défense, ou pour détourner l'attention. Il peut aussi se trouver dans un environnement social et familial perturbé. Mais une explication n'est pas une justification : des faits graves de harcèlement doivent pouvoir être sanctionnés.

Mais on ne s'arrête pas à la sanction : un travail éducatif est ensuite à mener, pour comprendre ce qui a pu mener à ce comportement. Cela implique un travail sur l'estime de l'élève, et un suivi éducatif pérenne.

**AEF info : Le bien-être à l'école concerne aussi les personnels. Récemment, le baromètre Unsa a pointé le "décrochage en termes de bien-être au travail" ([lire sur AEF info](#)). Comment améliorer le bien-être des personnels ?**

**Édouard Geffray** : Cela nécessite une revalorisation financière et symbolique, ce qui est mis en place avec le pacte enseignant, qui mobilise des moyens inédits, et la campagne "Un professeur, ça change la vie pour toute la vie". Mais il faut aussi leur faire confiance : le CNR, dans lequel 30 % d'écoles et d'établissements sont engagés, permet d'avoir des moyens pour acheter des équipements, d'être soutenus financièrement pour des missions qui auparavant, n'étaient pas forcément rémunérées.

Une deuxième dimension doit être prise en compte : la protection des enseignants. On ne touche pas à un professeur, ce qui veut dire que si ça arrive, il faut systématiquement une sanction, voire des poursuites pénales, mettre en place la protection fonctionnelle, ainsi qu'un accompagnement humain en cas de problème.